GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DES FAMILLES, DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'ESPACE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 9 novembre 2026

France Vaccins : le Gouvernement annonce le déploiement complet d'un programme stratégique de 100 millions d'euros pour accélérer la recherche vaccinale et préparer les futures crises sanitaires

À l'occasion d'un déplacement officiel à Orléans, au sein de l'unité de recherche **InTheRNA** dirigée par la professeure Chantal Pichon, **Stéphanie Rist, ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées**, et **Philippe Baptiste, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace**, annoncent le **déploiement complet du programme France Vaccins**, doté de **100 millions d'euros** dans le cadre de **France 2030**.

Cette annonce traduit **l'engagement constant du Président de la République, Emmanuel Macron**, qui a fait de la vaccination et de l'innovation vaccinale une **priorité stratégique d'investissement dès 2020**, tirant ainsi les enseignements de la pandémie Covid-19.

100 MILLIONS D'EUROS POUR DEVELOPPER LES VACCINS DE DEMAIN FACE AUX MALADIES INFECTIEUSES EMERGENTES DANS LE CADRE DE FRANCE 2030

Porté par l'**Agence de programmes de recherche en santé (APRS)**, ce programme marque une **nouvelle étape dans la stratégie nationale de soutien à l'innovation biomédicale**, visant à **renforcer la souveraineté sanitaire de la France** et sa préparation aux crises sanitaires émergentes. Opéré par l'**Agence Nationale de la Recherche (ANR),** France Vaccins s'inscrit en complémentarité avec la **Stratégie d'Accélération Maladies Infectieuses Émergentes et Menaces NRBC** du plan France 2030.

Son ambition est de **réduire les délais entre les découvertes scientifiques et les premiers essais cliniques**, en soutenant les étapes décisives du développement de nouveaux vaccins. Il vise également à **renforcer les collaborations entre les organismes de recherche, les universités, les établissements de santé et les acteurs industriels**, afin de créer une **chaîne de valeur intégrée**, de la recherche fondamentale à l'industrialisation.

Pour y parvenir, le programme France Vaccins s'articule autour de **trois axes structurants** :

- **Le développement de quatre candidats vaccins innovants** ciblant le virus Nipah, les arénavirus responsables de fièvres hémorragiques, les virus respiratoires et plusieurs arbovirus, dont la dengue et le Zika. Financés à hauteur de 38,5 millions, ces projets ont débuté en 2026.

- **Des chaires de recherche seniors**, afin d'attirer en France des scientifiques de haut niveau, de renforcer les compétences nationales et d'accélérer les avancées dans les technologies vaccinales.
- **Quatre projets de développement de solutions technologiques**, s'inscrivant dans la stratégie dite des « 100 jours », qui vise à disposer des capacités technologiques nécessaires pour accélérer la mise au point de vaccins face à l'émergence d'un nouveau pathogène

Ces trois dispositifs s'accompagnent d'une gouvernance spécifique, sous la responsabilité de l'Agence de Programme de Recherche en Santé, permettant un pilotage agile des projets pour favoriser leur réussite sur les quatre ans du programme.

À ORLEANS, UNE ILLUSTRATION DE L'EXCELLENCE FRANÇAISE DANS LES TECHNOLOGIES A ARN MESSAGER ET LES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES INNOVANTES

Le volet « Solutions technologiques » du programme France Vaccins vise à développer des capacités industrielles rapides pour répondre à l'émergence de nouveaux pathogènes en moins de 100 jours.

Ce déplacement ministériel au sein de l'unité InTheRNA (Innovative Therapies and Nanomedicine), unité mixte de recherche de l'Inserm et de l'Université d'Orléans implantée au CHU d'Orléans, illustre concrètement les ambitions de France Vaccins. Dirigée par la professeure Chantal Pichon, cette unité accueille l'Accélérateur de recherche technologique dédié aux ARN messagers (ART-ARNm), qui développe des technologies de conception, de production et de formulation des ARN à des fins thérapeutiques et vaccinales.

L'équipe de Chantal Pichon copilote, avec le Vaccine Research Institute, le projet **FAR-M100 (French Accelerator for Rapid mRNA 100-Day)**, l'un des quatre projets technologiques sélectionnés dans le cadre de France Vaccins. Doté d'un financement de 7,7 millions d'euros, ce projet a pour objectif de développer une plateforme intégrée permettant d'accélérer la conception et le développement préclinique de vaccins et de thérapies à ARN messager, en mobilisant notamment l'intelligence artificielle et des technologies innovantes de production. Ce projet témoigne de la capacité des équipes françaises à associer recherche fondamentale, innovation technologique et perspectives de développement industriel. Il souligne également le rôle majeur des écosystèmes territoriaux de recherche, à l'image de celui constitué autour de l'Université et du CHU d'Orléans, en lien avec leurs partenaires nationaux et européens.

Les trois autres projets financés dans le cadre du volet du programme dédié aux solutions technologiques sont :

- **ImaBioVac** (8 M€) porté par le CEA : Développer des **méthodes d'imagerie de pointe** pour suivre le parcours d'un vaccin dans l'organisme et optimiser son efficacité.
- **NOSE** (5,9 M€) porté par l'Institut Pasteur de Lille, l'INSERM et l'Université de Lille : Évaluer la **sécurité des vaccins administrés par voie nasale**, afin de simplifier la vaccination et renforcer son action contre les virus respiratoires.
- **ImMuCHIPP** (9,6 M€) porté par l'Institut Pasteur de Paris et le CIC Cochin-Pasteur : Comprendre les **réponses immunitaires** pour accélérer l'évaluation des vaccins, en préparant notamment des études d'infection humaine contrôlée.

En soutenant ces projets, l'État investit dans des compétences, des technologies et des capacités de recherche mobilisables en France. L'enjeu est de mieux maîtriser les étapes essentielles du développement vaccinal, de réduire les dépendances critiques et de renforcer les liens entre recherche publique, hôpitaux et entreprises Le recours à un large panel de technologies vaccinales reflète l'excellence scientifique et académique des équipes de recherche impliquées ainsi que la préparation proactive face aux crises sanitaires de demain. Cette mobilisation nationale vient en complément de l'initiative *European Vaccine Hub*, qui fédère des capacités européennes de développement vaccinal et

à laquelle participent déjà des acteurs impliqués dans les projets lauréats, notamment l'Institut Pasteur et le CEA.

LANCEMENT DE L'APPEL A CANDIDATURES POUR LES CHAIRES SENIORS EN INNOVATION VACCINALE: LA FRANCE RENFORCE SON ATTRACTIVITE SCIENTIFIQUE

Le **programme France Vaccins** lance aujourd'hui son appel à candidatures pour les **Chaires Séniors en Innovation Vaccinale,** un dispositif ambitieux visant à attirer et soutenir des chercheurs et chercheuses de renommée internationale, en poste en France ou à l'étranger. Doté d'un budget de **10 millions d'euros**, cet appel financera **3 à 4 chaires sur 5 ans**, offrant aux lauréats les moyens de renforcer leur impact opérationnel, de fédérer des collaborations interdisciplinaires et de positionner la France comme un acteur clé dans les initiatives européennes et internationales. Les lauréats bénéficieront d'un soutien financier et structurel pour créer ou développer des équipes dédiées, accélérer le développement de vaccins contre les pathogènes émergents, et contribuer à des projets innovants intégrant les enjeux technologiques, réglementaires et sociétaux. Ce dispositif s'inscrit en complément de l'initiative **Choose France for Science**, renforçant ainsi l'attractivité du pays pour les talents scientifiques.

Déclarations des ministres — propositions à valider

Stéphanie Rist, ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées :

« La crise du Covid-19 nous a rappelé combien il est essentiel de pouvoir développer rapidement des vaccins sûrs et efficaces. Avec France Vaccins, nous renforçons notre capacité collective à anticiper les futures menaces sanitaires et à y répondre. C'est un investissement pour la protection de nos concitoyens, pour notre souveraineté sanitaire et pour l'avenir de notre système de santé. »

Philippe Baptiste, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace :

« Avec France Vaccins, nous faisons le choix d'investir durablement dans l'excellence de notre recherche et dans notre capacité à transformer les découvertes scientifiques en innovations concrètes. Le lancement des chaires et de ces nouveaux projets technologiques marque une étape décisive. Les travaux conduits ici, à Orléans, autour de l'ARN messager montrent combien nos laboratoires et nos universités sont essentiels pour relever les grands défis de santé de demain. »

Contacts presse

Ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées - sec.presse.cabsante@sante.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace - presse-mesr@recherche.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement - presse.sgpi@pm.gouv.fr

Agence de programmes de recherche en santé (INSERM) – presse@inserm.fr

Agence Nationale de la Recherche – contactpresse@agencerecherche.fr

---

A propos du plan d'investissement France 2030

- **Traduit une double ambition :** transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la

France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

- **Est inédit par son ampleur :** 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation, sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- **Est mis en œuvre collectivement :** pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr

A propos de l'Agence Nationale de la Recherche

- Établissement public placé sous la tutelle du ministère chargé de la Recherche, l'Agence nationale de la recherche (ANR) est, depuis 20 ans, l'agence de financement de la recherche sur projets en France. Elle a pour mission de soutenir et de promouvoir le développement de recherches fondamentales et finalisées dans toutes les disciplines, tant sur le plan national, européen qu'international. Elle finance également l'innovation technique et le transfert de technologies, les partenariats entre équipes de recherche des secteurs public et privé, et renforce le dialogue entre science et société.
- L'ANR est aussi le principal opérateur du plan France 2030 dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. France 2030 soutient l'excellence et les transformations de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la formation et de l'innovation dans des secteurs prioritaires. L'agence assure la sélection, le financement et le suivi de projets en lien avec ces objectifs.